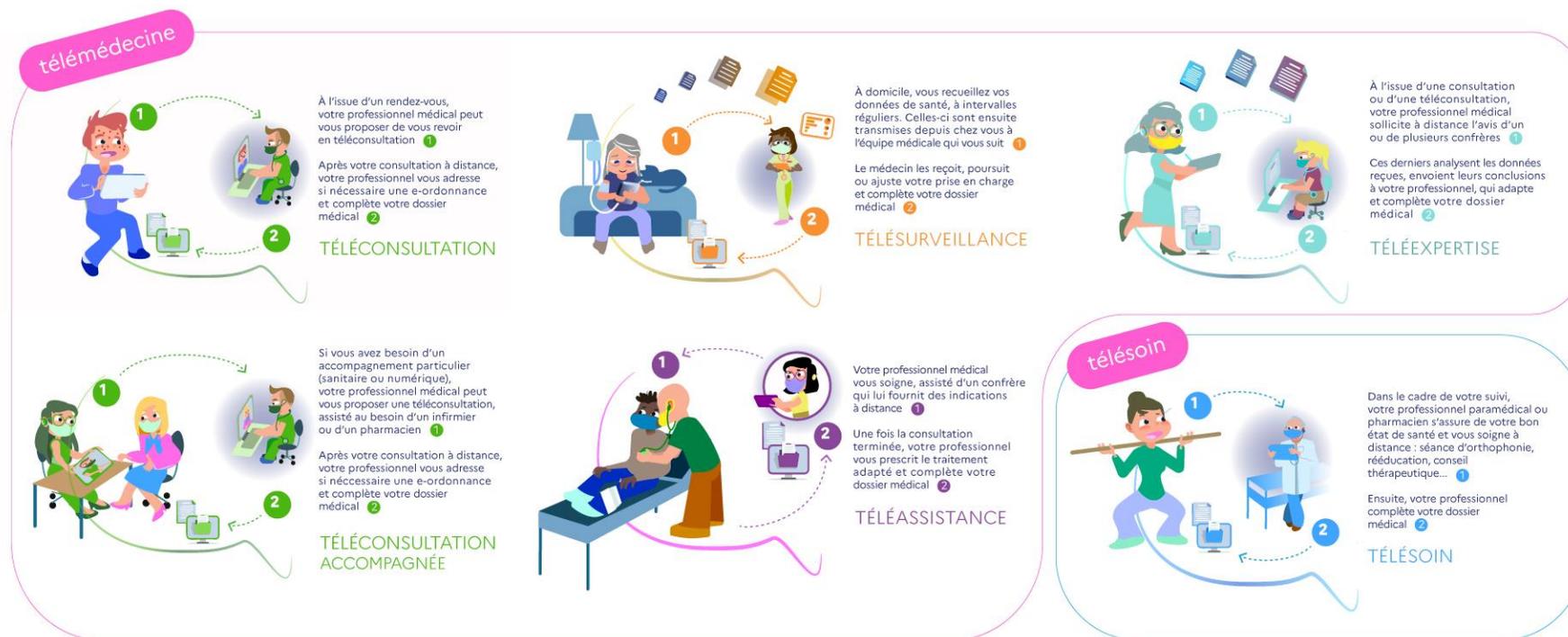


La télésanté est une activité médicale/soignante à part entière,
qui garantit la sécurité de la prise en charge.
Elle respecte à la fois les droits des patients, la déontologie
des professionnels et la confidentialité des données médicales.



Télésanté : pour l'accès de tous à des soins à distance